



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE HORS COMMUNE DE RESIDENCE ANNEE SCOLAIRE 2024- 2025

Inscription dans une école publique de RANG-DU-FLIERS

Remplir un imprimé par enfant.

Service Jeunesse
03-21-84-23-65

COMMUNE DE RESIDENCE :		CP :
L'ENFANT :	<input type="checkbox"/> FEMININ	<input type="checkbox"/> MASCULIN
NOM :	PRENOM :	
<u>Si école fréquentée en 2022-2023 :</u>		
NOM de l'école :	Commune de l'école :	
Adresse de l'école :

LE RESPONSABLE LEGAL :	<input type="checkbox"/> PERE	<input type="checkbox"/> MERE	<input type="checkbox"/> TUTEUR
NOM :	PRENOM :		
Adresse :	Commune :		
Téléphone portable :	Téléphone fixe :		
JOINDRE UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE			

ACTIVITE(S) PROFESSIONNELLE(S) :

<input type="checkbox"/> PERE :	Lieu :
<input type="checkbox"/> MERE :	Lieu :
<input type="checkbox"/> TUTEUR :	Lieu :

MOTIVATIONS DE LA DEMANDE SUIVANT CAS DE DEROGATION MENTIONNES AUX ARTICLES L. 212-8 ET R.212-21 DU CODE DE L'EDUCATION :

<input type="checkbox"/>	La capacité d'accueil de la commune de résidence est insuffisante voir inexistante et/ou n'assure pas directement ou indirectement la restauration et/ou la garde des enfants ce qui n'est pas compatible avec l'activité professionnelle du (des) parent(s).
<input type="checkbox"/>	Présence d'un frère ou d'une sœur, scolarisé(e) dans une école maternelle ou élémentaire publique de la même commune d'accueil durant l'année scolaire.
<input type="checkbox"/>	L'état de santé de l'enfant nécessite une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés. <u>Produire un certificat médical.</u>

ECOLE SOUHAITEE RANG-DU-FLIERS	
Maternelle :	<input type="checkbox"/> Petite section <input type="checkbox"/> Moyenne section <input type="checkbox"/> Grande section
Groupe Scolaire :	<input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> ULIS
Fait à :	Signature du responsable légal
Le :	:



DECISION DE LA COMMUNE DE RESIDENCE :

- BERCK
- CONCHIL
- GROFFLIERS
- VERTON

• **AUTRES :** -----

ACCORD

1 - Cas de dérogation de plein droit mentionnés aux articles L. 212-8 et R. 212-21 du Code de l'Education :

Je prends acte que cette demande de dérogation répond à un des critères des articles L. 212-8 et R. 212-21 selon lesquels la commune de résidence est tenue de participer aux frais de scolarisation qui s'élèvent à **505.27 € par an** pour un élève en école élémentaire et **1005.27€ par an** pour un élève en maternelle.

2 – Autres cas :

Je donne mon accord à la scolarisation de l'enfant dans une école de la commune de Rang-du-Fliers avec l'implication de la participation financière (**montants indiqués ci-dessus**) de la commune de résidence.

REFUS

Je ne donne pas mon accord à la scolarisation de l'enfant dans une école de la commune de RANG-DU-FLIERS.

Observations éventuelles :

(Cachet)

Fait à : -----, le ___ / ___ /202__

NOM, Prénom, -----

Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e)

Signature

DECISION DE LA COMMUNE D'ACCUEIL : RANG-DU-FLIERS

ACCORD

REFUS

(Cachet)

Fait à : RANG-DU-FLIERS

Le : ___ / ___ /202__

NOM, Prénom, -----

Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e)

Signature

